Septembre 2009 - N° 21

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Agenda associatif et activités du CADEB
Page 2

Les dossiers du CADEB
Page 3

Du mieux pour le RER A
Page 4

La Tangentielle nord en travaux
Page 5

Les déchets dans la Boucle
Page 6

Une liaison à haute tension
Page 7

Les poissons vont passer
Page 8

Un apiculteur à Carrières
Page 9

L'écomobilité
Page 10

Un guide pour la nature
Page 11

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 12

Le CADEB, un collectif divers, apolitique et ouvert

Créé en 1996, le CADEB regroupe une quinzaine d'associations réparties sur un territoire – une boucle de Seine en aval de Paris – composé de 7 communes réunies au sein d'une communauté de communes (la CCBS).

La diversité du CADEB est celle de ses associations membres: elles représentent un quartier ou une ville de la Boucle ou bien elles défendent un des aspects de l'environnement (la Seine et la biodiversité, la pratique du vélo, les jardins familiaux, la réduction des déchets, la sensibilisation au développement durable,,...). Un objectif commun les réunit : la protection de l'environnement, le développement durable, l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la Boucle. Les collectifs sont souvent éphémères. La diversité du CADEB est probablement une richesse qui lui permet de durer. Chacun apporte et reçoit. C'est un lieu de débat d'idées, de partage d'informations et d'expériences, de solidarité associative. Les associations récemment créées bénéficient du savoir-faire des associations « anciennes », telles le Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet né en 1911 ou encore le Comité de Quartier des Richebourgs à Sartrouville né en 1936. Les compétences variées sont mises au service du Collectif.

Le CADEB est « apolitique ». C'est une conséquence de sa diversité. Au sein des associations adhérentes, parmi les dirigeants du CADEB, il existe une large palette d'opinions et de sensibilités dont notre Collectif se félicite. Dans sa pratique quotidienne ou ses prises de positions, le CADEB est respectueux du choix des électeurs, quel qu'il soit. Il recherche avec les majorités élues la concertation et la coopération. C'est un relais d'information entre les élus et les habitants auxquels il s'adresse. Toutefois, le CADEB reste indépendant et n'hésite pas à manifester cette indépendance politique à l'égard des équipes en place, si les projets ou les décisions lui semblent inopportuns. Ainsi vis-à-vis de la Région Ile de France lors de la suppression de la liaison SNCF directe avec Paris Saint Lazare, aux heures creuses de semaine. De même, vis-à-vis du Conseil général des Yvelines, sur le projet de circuit de F1 à Flins.

Fort de plus d'un millier d'habitants qu'il regroupe au travers de ses associations membres, le CADEB est un collectif ouvert. Toute association mettant l'environnement au cœur des ses préoccupations est invitée à le rejoindre. Seules conditions : avoir un fonctionnement démocratique et accepter de jouer le jeu d'un collectif.

« Seul on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ». La devise du CADEB garde toute son actualité au moment où vont se tenir les forums des associations dans la plupart des communes de la Boucle.

Le Bureau du CADEB

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du CADEB

Juin 2009 (suite)

- Mardi 16: réunion du comité de pilotage sur le projet de refonte de la station d'épuration de Seine Aval
- Mercredi 17 ; réunion sur le devenir des carrières de gypse de Cormeilles en Parisis .
- Jeudi 18: commission consultative des services publics locaux de la CCBS. (voir en page 6)
- Jeudi 18: réunion en préfecture des Hauts de Seine sur le plan de protection des risques technologiques (PPRT) des dépôts pétroliers de Nanterre.
- Vendredi 19: Petit déjeuner SNCF sur les travaux en gare de Paris Saint-Lazare et les projets pour la Région Ouest.
- Mardi 23: Comité tripartite avec Véolia sur le réseau de bus « R-Bus »
- Jeudi 25: Comité de ligne du RER A au siège du siège su Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF)
- Jeudi 25: Grand Prix de l'environnement.
- Vendredi 26: conseil d'administration d'Ile de France Environnement.
- Dimanche 28 : fête de la lavande à Seine Aval (Achères).
- Mardi 30: Colloque de Natur'Parif « Nourrir la région capitale » ·

Juillet

- Mercredi 1 : conseil communautaire de la CCBS à Sartrouville.
- Jeudi 2 : réunion du quartier Princesse au Vésinet avec présentation du projet d'éco-quartier.
- Vendredi 3 : présentation du schéma cyclable des Yvelines à Aubergenville, sous la présidence de M. Jean-Marie Tetart, vice-président du conseil général.
- Lundi 6 : réunion avec l'Association des usagers du transport (AUT)
- Lundi 27 : rencontre avec M. Alexis Bachelay, maire adjoint à Colombes (Hauts de Seine) sur la démarche Agenda 21 de la commune.
- Mercredi 29 : réunion de bureau élargi du CADEB.

Août

- Jeudi 27: rencontre entre le Bureau du CADEB et M. Jean-François Bel, Maire de Montesson, Vice président de la CCBS.

Agenda associatif

- Samedi 5 septembre: Forum des associations de Montesson, parc des Sophoras.
- Dimanche 6 septembre : Salon des associations de Sartrouville , dans le parc du Dispensaire.
- Dimanche 6 septembre : Forum des associations à Carrières sur Seine.
- Dimanche 6 septembre : Forum des associations à Chatou, au centre sportif Roger Corbin.
- Samedi 12 septembre: Forum des associations à Houilles, de 10 h à 18 h, parc Charles de Gaulle.
- Dimanche 13 septembre: Forum des associations à Croissy (Fête de la Carotte).
- Samedi 26 septembre : journée de l'écologie au quotidien, avec la Boucle Verte, dans le parc Charles de Gaulle, à Houilles.
- Samedi 26 septembre: promenade fleurie à Sartrouville, avec la ville. L'occasion de découvrir les nouveaux aménagements et les projets dans le quartier, notamment la coulée verte, avec la création de 39 jardins familiaux. Départ de l'Espace Jacqueline Auriol, 51 avenue Georges Clemenceau, à 10 h.
- Samedi 26 septembre; session de formation sur les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, etc) avec Ile-de-France Environnement.
- Samedi 26 et dimanche 27 septembre : Village bio, 1ère édition, parc de la Mairie de Carrières-sur-Seine.
- Dimanche 11 octobre : Fête des vendanges dans le parc du dispensaire, à Sartrouville, avec le Comité du Vieux pays.
- Dimanche 15 novembre: dans le cadre de la célébration du millénaire de l'église Saint-Martin à Sartrouville, projection du film »Home » suivie d'un débat sur l'environnement.

Pour toutes ces manifestations, des renseignements complémentaires seront disponibles sur le site Internet du CADEB: www.cadeb.org

Adhésions au CADEB

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Bulletin d'adhésion 2009

Nom …….. Prénom ……
Adresse ……..
……
Tél:…….. Courriel: ……...

Je demande à adhérer au CADEB et verse ma cotisation de 10 euros .
A retourner à:
CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Les dossiers du CADEB

Dans la dernière lettre du CADEB, nous avions fait le point sur les « chantiers » en cours de notre Communauté de communes, la CCBS: logement, déplacements, urbanisme, déchets. Dans ce numéro, nous vous présentons succinctement quelques uns des autres dossiers suivis par le CADEB. En regard de chacun d'eux , est indiqué le nom de votre interlocuteur au sein de notre Collectif.

La Plaine de Montesson

Le suivi de ce dossier est piloté par Seine Vivante, avec Anne Charrière. Le CADEB en a fait une priorité lors de son Assemblée générale de mars 2009.
Il s'agit tout d'abord d'établir un état des lieux de la Plaine, avec la recherche d'éventuelles pollutions des eaux souterraines et des sols. Cette étude devra déboucher sur des propositions pour un devenir de la Plaine plus respectueux de l'environnement.
D'autant que des financements existent puisque d'autres territoires des Yvelines en ont bénéficié, notamment la Plaine de Versailles.
Un premier point a été fait avec M. Jean-François Bel, Maire de Montesson, Vice-président de la CCBS.

Les jardins familiaux dans la Boucle

Autre priorité du CADEB pour 2009, ce dossier suivi par Alex Ballot, Vice Président, avance différemment selon les communes:

- L'espoir revient pour Natur'ville à Sartrouville avec une perspective de terrain lui permettant de continuer à gérer des jardins sous forme associative (voir Lettre du CADEB de juillet 2009). De plus, dans le cadre de la coulée verte, la ville va réaliser et gérer 39 jardins familiaux, à compter de début 2010.
- A Carrières également, la situation s'éclaircit avec une réelle volonté de la municipalité de trouver des solutions de court terme (un terrain provisoire) en attente d'un projet à moyen terme sur les bords de Seine.
- A Chatou aussi, la municipalité a un projet, mais il est repoussé à 2012.
- A Croissy, le jardin potager de démonstration marche bien. Mais les derniers terrains utilisés pour le maraîchage sont menacés par l'urbanisation.
- A Montesson, la ville a créé 50 jardins. Inaugurés en mai 2007, ils sont gérés sous forme associative. Devant le succès remporté, la ville recherche un terrain pour créer d'autres jardins.

Les chemins de promenade

Pour les promeneurs, il existe de nombreuses possibilités dans la Boucle, avec des itinéraires balisés ou non. En revanche, comme l'a constaté G. Blondeau, Vice-Président des riverains de la Mairie à Sartrouville, certains chemins sont coupés: ainsi est – il impossible de se rendre de Sartrouville à La Frette par les coteaux de Seine, le chemin était interrompu près du parc d'activités des Trembleaux et dans la traversée du site Lambert. Des coupures existent aussi sur l'île de Carrières ou à Croissy. Les membres du CADEB sont invités à effectuer un recensement de toutes ces difficultés.

La publicité à Houilles

La municipalité a pour objectif de limiter les excès aussi bien qualitatifs que quantitatifs et ainsi améliorer l'esthétisme des grands axes et des rues commerçantes de la ville.
Agréé à cet effet (voir Lettre de juillet 2009), le CADEB s'est proposé pour intégrer le groupe de travail constitué par le Préfet pour élaborer le règlement local de publicité.
Ce dossier est suivi par G. Moulin, secrétaire du CADEB

Les Plans locaux d'urbanisme

Deux communes ont lancé le processus d'élaboration de leur PLU. Il s'agit de Houilles et de Montesson. Dans cette dernière commune, s'est tenue une première réunion dans le cadre de la commission extra municipale de l'urbanisme, réunissant élus et associations. Ce dossier est suivi avec Réseau Vélo 78.

Le schéma départemental des Voies Vertes et VéloRoutes

Le projet prévoit 400 ou 500 km d'itnirréraires cyclables dans les Yvelines. Il a été présenté aux associations le 3 juillet 2009. Il a recueilli un écho globalement favorable, avec quelques observations ou propositions alternatives.
Le projet d'un coût de 80 ou 120 millions sera proposé au vote de l'assemblée départementale à l'automne.
La Boucle est concernée par ce projet qui prévoit le passage dans notre territoire de la véloroute Paris Normandie et Paris Rouen. Deux itinéraires sont proposés: l'un direct suivant la ligne SNCF à Houilles et Sartrouville. L'autre plus « tranquille » longeant la Seine sur tout le pourtour de la Boucle, mais comment faire cohabiter piétons et vélos? Le débat est ouvert.
Ce dossier est suivi par Lionel Carrara de Réseau Vélo 78.

Bilan carbone dans la Boucle

Le bilan carbone est un outil de mesure des émissions de gaz à effets de serre générées par une activité. La méthode permet de repérer les postes prioritaires d'actions et préconise un plan d'action pour réduire les émissions de GES mais aussi les coûts, qui sont souvent liés.
Où en sont les communes de la Boucle vis-à-vis de cette démarche? François Aubrun, chargé de mission, se propose d'élaborer un dossier pour le CADEB en réponse à cette question.

Comment introduire du bio dans les cantines scolaires?

La question a été posée à plusieurs reprises dans la Lettre du CADEB. Jean-Yves Rebeyrotte (Forme 21) et Francis Bonnemason (la Boucle verte) ont créé un groupe de travail avec des parents d'élèves pour dresser un état des lieux de la situation dans la Boucle, recenser les difficultés et les blocages, et émettre des propositions.

A suivre page 4

Suite de la page 3

L'Agenda 21 en pratique
Colombes, commune proche de la Boucle, élabore en ce moment son Agenda 21, avec un objectif: faire participer le maximum d'acteurs à cette démarche. Une délégation du CADEB a rencontré l'adjoint en charge du dossier pour en savoir plus sur la méthode, et rechercher ce qui peut être transposable dans la Boucle..

Eco quartiers
Deux éco quartiers sont en projet dans la Boucle:

À Montesson la Borde, les objectifs principaux sont de:

- séparer habitat et activités
- réorganiser la circulation dans le secteur
- moderniser les équipements dans le quartier

Cette opération sera menée selon les principes du développement durable.
Ce dossier est suivi par Marc Aubrée (Mieux Vivre à Montgolfier).

Au Vésinet, le projet se situe sur les anciens terrains de l'Hôpital appartenant à l'Etat. Cette opération sera caractérisée par la construction d'environ 600 logements sur 20 hectares en deux phases (400+200) avec 180 logements sociaux.
Ce dossier est suivi par Yves Rambaud (AEB).
Site: blog.aeb-parcimperial.fr/
Des informations sont données sur le site de la ville: levesinet.fr

Circuit F1
Dans une motion adoptée à l'unanimité le 28 janvier 2009, le Conseil du CADEB s'est prononcé contre le projet de circuit de F1 à Flins/Les Mureaux (voir Lettre de mars 2009).
Des informations sur l'évolution de ce dossier suivi par Jean-Pierre Genestier sont disponibles sur les sites associatifs suivants:

- association Flins Sans Circuit F1 : http://www.flinssanscircuitf1.org/
- Collectif Flins sans F1: www.collectif-flinssansf1.org/
- Val d'Oise sans F1 www.valdoisesansf1.org/

Pour vous forger votre opinion, vous pouvez aussi consulter le site officiel du Département:
www.yvelinesf1.fr/

Jean-Claude Parisot
Secrétaire général du CADEB

Transports collectifs: ça bouge

Dans le domaine des transports collectifs, l'actualité est riche. Gérard Moulin, chargé de mission transports au sein de notre Collectif a choisi de faire le point sur deux dossiers qui nous concernent directement: la Tangentielle nord et le RER A..

RER A: améliorations attendues

Le 25 juin 2009, s'est tenu le premier comité de ligne RER A, présidé par M. Serge Méry, vice-président du STIF et du Conseil Régional. Le CADEB y participait, aux côtés de nombreux représentants des communes, des intercommunalités et d'associations. « Ce comité est un lieu d'échanges et l'occasion d'un dialogue entre élus, usagers, opérateurs et le STIF », déclare S. Méry en introduction.

Court, moyen et long terme
La SNCF et la RATP, qui exploitent conjointement la ligne A, présentent ensuite leur plan d'action pour l'amélioration de la régularité de la ligne A. A court terme, les « mesures de proximité » visent à améliorer l'exploitation courante (maintenance préventive renforcée, meilleure gestion des incidents, meilleure communication vis-à-vis des usagers, etc). A moyen terme et long terme, on prévoit la révision complète des voies et appareils de voie, ainsi qu'un meilleur équipement des agents pour la communication et l'aide à la conduite. Mais on vise surtout à augmenter la capacité de transport. 130 nouvelles rames à deux niveaux seront mises en service progressivement sur la ligne A, de fin 2010 à 2018. Le prolongement d'Eole à l'ouest, à partir de Saint-Lazare vers la Défense et au-delà permettra de délester la ligne A par un deuxième itinéraire est –ouest via Magenta et St Lazare. La mise en service est prévue en 2020 « au plus tard », selon le STIF.

Questions et réponses
La parole est donnée ensuite aux représentants des villes et des usagers. M. Christian Faur, au nom de la CCBS, constate une amélioration de la régularité mais souligne la forte charge sur la branche Saint-Germain-en- Laye. Il demande quand viendront les rames à deux niveaux sur cette branche. Enfin, il considère nécessaire l'exploration de pistes nouvelles pour le financement des transports en commun.

De son côté, le CADEB souligne la saturation des infrastructures, notamment sur le pont de Maisons-Laffitte et exprime ses craintes d'y voir ajoutée une ligne TGV vers Le Havre. Il déplore que l'augmentation de la fréquence sur la branche Cergy se soit accompagnée d'une réduction de l'offre vers Paris Saint-Lazare. Enfin, il demande si la suppression du changement de conducteur à Nanterre est prévue.
Sur ce dernier point, il nous est répondu que « l'impact sur la régularité de la suppression de la relève des conducteurs est encore à préciser, mais sera probablement de nature moindre que sur la ligne B puisque seuls 40% des trains sont concernés. » De son côté, le STIF considère « qu'une dynamique nouvelle peut être créée par ce biais: il convient d'abord de fiabiliser l'opération en cours sur la ligne B avant de l'engager sur la ligne A.»

Gérard Moulin,
Chargé de mission transports

Pour en savoir plus:

Site Internet du STIF:
cabougedanslestransports.com/

TRANSPORTS

Tangentielle nord : début des travaux

Lors d'une réunion en date du 8 juillet 2009, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), présidé par Jean-Paul Huchon a pris à l'unanimité deux décisions importantes pour ce projet.

Travaux sur le tronçon central

Sur le tronçon central, Epinay sur Seine / le Bourget, le démarrage des travaux aura lieu dès la fin de l'année 2009.
Le coût de cette section de 10 km est estimé à 493,55 M€ HT financé par la Région, l'Etat, les départements de Seine–Saint-Denis et du Val d'Oise ainsi que Réseau Ferré de France (RFF). Le matériel roulant est estimé à 50 M€.
A noter que le Plan Espoir Banlieue apporte 100 M€, venant à parité de l'Etat et de la Région, au titre du désenclavement des quartiers.
Ce premier tronçon de la Tangentielle nord comporte 7 gares (dont 4 de correspondance avec les lignes SNCF et RER existantes). Sa mise en service est prévue fin 2014. Ouvert à l'exploitation de 5h à 24h, il transportera environ 66 000 personnes par jour dans du matériel moderne et silencieux de type tram-train, circulant toutes les 5 minutes en période de pointe.

Etudes et acquisitions foncières sur les prolongements

Deuxième décision qui nous concerne directement: le lancement des études préalables aux travaux et les premières acquisitions foncières pour les tronçons Sartrouville – Epinay sur Seine et Le Bourget – Noisy le Sec, respectivement d'un montant de 15,65 M€ HT et 7,32 M€ HT.
Il est à noter que cette décision est assortie de deux réserves. L'une porte sur l'ingénierie et les moyens de la maîtrise d'ouvrage (SNCF, RFF) et de la maîtrise d'œuvre. Le STIF souhaite des garanties supplémentaires pour une bonne réalisation du projet. L'autre réserve porte sur l'évaluation des futurs coûts d'exploitation. Le STIF souhaite obtenir des précisions supplémentaires.

Une réponse à la desserte de banlieue à banlieue

La nouvelle liaison ferroviaire Tangentielle Nord reliera Sartrouville et Noisy le Sec, en traversant les départements des Yvelines, du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, sans passer par Paris. La mise en service de l'intégralité de la ligne, soit 28 km. est prévue pour 2016-2017.
Sartrouville sera le terminus ouest de cette infrastructure : la gare sera aménagée pour accueillir les rames de la Tangentielle le long des quais actuels du RER A, et au même niveau. Sur le Plateau à Sartrouville, secteur très urbanisé et jusque là mal desservi, une nouvelle gare sera créée, « Sartrouville Val Notre Dame », à proximité du Théâtre. Elle permettra de désenclaver le quartier.

Gérard Moulin,

Une réunion sur les transports

Le projet est dans l'air depuis que le CADEB et l'Association des Usagers du Transport (AUT) ont rencontré le STIF en décembre 2007 sur le RER A et la liaison avec Paris Saint-Lazare.
Il pourrait se concrétiser dans les semaines à venir avec une réunion dans la Boucle réunissant l'AUT (association régionale), le CADEB , la Région Ile-de-France et le STIF (autorité organisatrice des transports en Ile-de-France).
Le thème: les transports « lourds » (train, RER, tramway) dans la Région et notre secteur, à court, moyen et long terme.
Des informations complémentaires seront données sur le site Internet du CADEB.

En bref: une navette fluviale

Cela se passe dans la boucle de Moisson, la dernière boucle de la Seine en quittant les Yvelines. Le SMSO (Syndicat départemental pour la Seine et l'Oise) , les mairies de Vétheuil et de Moisson, ont remis en place une navette fluviale entre Lavacourt (rive gauche) et Vétheuil (rive droite) à partir du 29 août. Cette navette fonctionnera gratuitement pour piétons et vélos cet automne afin de sensibiliser la population, tous les week-ends. Daniel Vaugelade, Président de l'Union pour la protection de la boucle de Moisson, se félicite de cette expérience et nous demande de la faire connaître. Voilà qui est fait pour nos lecteurs. Nous souhaitons un franc succès à cette initiative.

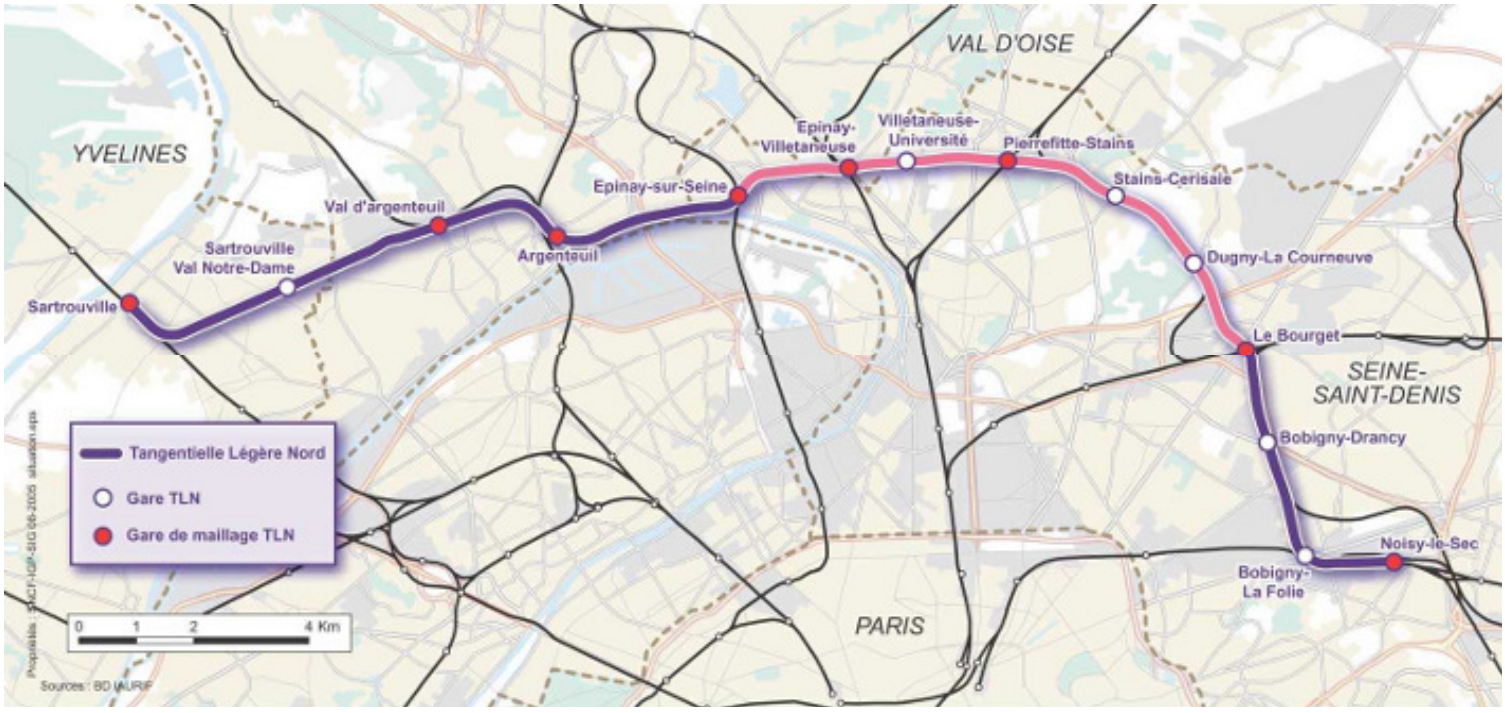

Dans la Boucle, 81.192 tonnes de déchets ont été collectées en 2008

Le rapport annuel sur les prix, l'organisation et la qualité du service public d'élimination des déchets a été présenté en commission le 18 juin 2009, sous la présidence de M. Christian Murez, président de la CCBS. Le CADEB était présent. Voici un bref résumé des points essentiels abordés dans le rapport et des sujets traités lors de cette réunion.

Créée en janvier 2006, la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS) est, avec ses 165.192 habitants (recensement INSEE 2008), une des premières communautés de communes de France de par sa population.
La CCBS est constituée de 7 communes: Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Montesson, Sartrouville, Le Vésinet.

Compétence communautaire

Sur ce territoire de 4000 hectares environ, la gestion des déchets ménagers (collecte, traitement) représente un enjeu important en termes écologique et financier. C'est pourquoi les communes membres ont décidé de confier cette tâche à la CCBS afin d'optimiser la gestion.
Toutefois, dans l'attente d'une harmonisation des services qui aura lieu en 2011, chaque commune conserve son mode de gestion propre de la collecte.
Le rapport souligne l'hétérogénéité des contenants (sacs, bacs, contenants libres) , des horaires et des fréquences de collecte, du mode de gestion (régie à Sartrouville, prestataires divers dans les autres communes).

A Sartrouville, la collecte des ordures ménagères est assurée en régie municipale avec un parc de sept bennes.

491,5 kilos par an et habitant

81.192 tonnes de déchets ménagers ont été collectés en 2008 dans la Boucle, soit près d'une demi tonne par habitant.
Si l'on exclut les déchets verts, en quantité variable selon les saisons, les ordures ménagères représentent près des 2/3 de la collecte (63%), le reste étant constitué des apports en déchèterie (16%), des emballages (9%), du verre (6%) et des encombrants (6%).
Voici quelques faits marquants relevés dans le rapport:

- les ordures ménagères sont en légère diminution.
- L'apport en déchèterie a sensiblement augmenté depuis l'ouverture en 2004 et stagne désormais du fait de la saturation de cet équipement.
- Les emballages et les journaux sont en augmentation.
- Au total, la part du sélectif a augmenté de 3% depuis 2006.
- Les refus de tri (suite à des erreurs) représentent 16 % de la collecte sélective (en légère diminution).

Traitement confié au SITRU

Pour assurer le traitement de ses déchets, la CCBS adhère au SITRU (Syndicat Intercommunal de Traitement des Résidus Urbains).

L'usine d'incinération de Carrières sur Seine a été entièrement rénovée et relookée.

Le SITRU gère ainsi pour le compte de la CCBS et de 5 autres communes, l'incinération des déchets ménagers, le tri des collectes sélectives, l'exploitation de la déchèterie de Carrières-sur-Seine, le compostage des déchets verts et le traitement des encombrants.

82 euros par an et habitant

C'est le coût complet de la gestion par la CCBS des déchets ménagers dans la Boucle, affecté à part sensiblement égale à la collecte (43 euros) et au traitement (39 euros).
Quant aux recettes, elles proviennent de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), impôt prélevé avec la taxe foncière. Le taux est propre à chacune des communes membres.

Des projets ambitieux

L'harmonisation de la gestion, des horaires et des fréquences de collecte permettra à la CCBS de faire des économies d'échelle non négligeables.
Il existe d'autre part des obligations nouvelles issues du Grenelle de l'environnement, avec notamment un objectif de diminuer la quantité de déchets produits.
Lors de la réunion de présentation du rapport annuel, le président Murez a souligné que pour atteindre ces objectifs, il faudra « une forte motivation politique et une communication adaptée.» qui pour être efficace devra être « groupée ». Le rôle des ambassadeurs du tri sera important. La communication devra expliquer et parler aux usagers de tous les sujets: les emballages, le compostage, la manière d'acheter. Toutefois, « le respect des règles par la population pourra éventuellement nécessiter des mesures coercitives, » difficiles à mettre en place dans l'habitat collectif, admet le président Murez. Il souligne également le rôle important des associations présentes en tant que « relais » vers la population.
De son côté, G. Moulin, au nom du CADEB, a suggéré que les villes montrent l'exemple, notamment les jours de marché où l'on voit que les déchets ne sont pas triés et sont tous emportés par une même benne. Pour lui, les communes devraient être exemplaires dans la gestion de leurs déchets.
En conclusion, le Président Murez a rappelé que la nouvelle organisation devra être opérationnelle avant le 31 décembre 2010.

Paulette Menguy
Présidente du CADEB

Pour en savoir plus:
L'intégralité du rapport et le compte-rendu officiel de la réunion du 18 juin 2009 sont disponibles sur le site du CADEB en rubrique documents.

La Liaison 225.000 volts sous la Boucle sera bientôt en service

C'est un projet que le CADEB suit de longue date. Il a été présenté dans la Lettre du CADEB de mars 2007, à l'occasion de l'enquête publique. Les travaux sont maintenant terminés et la mise en service est prévue pour le 9 octobre 2009. Des informations seront probablement communiquées à cette occasion. Mais dès à présent, nous vous rappelons les enjeux et les principales caractéristiques de cette infrastructure de transport d'électricité.

On en parle depuis le début des années 1990. Au départ, ce devait être une ligne aérienne. Mais assez rapidement, et malgré le surcoût, le choix s'est porté sur une ligne enterrée, pour éviter les nuisances. C'est la liaison souterraine la plus longue en France (21 km de long). Destinée à renforcer l'alimentation électrique du nord-ouest de l'Ile-de-France, la nouvelle ligne (en pointillé sur le schéma ci-contre) reliera Nourottes (près de Triel) à Nanterre.

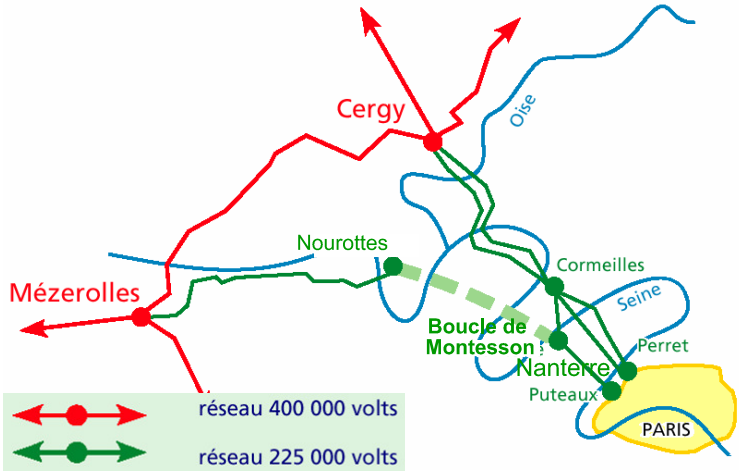

Les travaux de génie civil dans la Boucle se sont terminés au printemps 2009. Les câbles électriques ont été mis en place dans des fourreaux déposés au fond d'une tranchée de 1,50 m de profondeur. Pour les passages sous la Seine ou les axes routiers importants, c'est la technique du forage dirigée qui a été retenue (selon schéma ci-contre).

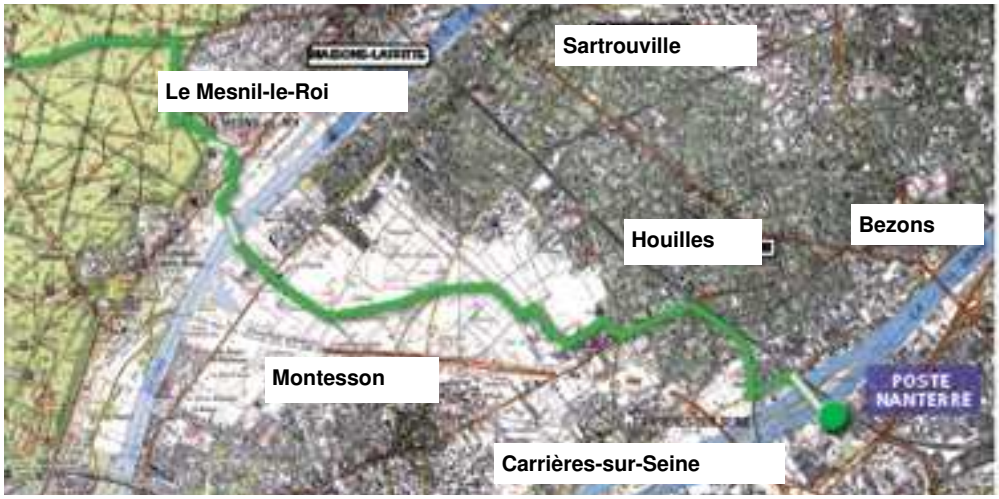

La ligne à très haute tension (en vert, sur la carte ci-contre) pénètre dans la Boucle en franchissant la Seine à hauteur du Mesnil le Roi.
Elle traverse ensuite la Plaine agricole de Montesson, puis des zones urbanisées à Houilles et Carrières sur Seine, avant de franchir à nouveau la Seine pour rejoindre le poste de Nanterre.

RTE, gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité.

RTE est une entreprise de service public au coeur du marché de l'électricité
Filiale du groupe EDF depuis le 1er septembre 2005, RTE exploite, entretient et développe le réseau de transport d'électricité français.
Entreprise de service public RTE est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique français. Il assure un accès libre et équitable à tous les utilisateurs du réseau.
Source: www.rte-france.com/

Le nouveau barrage de Chatou aura sa passe à poissons

Progressivement, tous les barrages sur la Seine et l'Oise seront équipés de passes à poissons. Les travaux sont en cours à Andrésy(Yvelines). A Chatou, le chantier de reconstruction totale du barrage a commencé. Un ouvrage spécifique permettra le franchissement de la chute d'eau par la faune piscicole. Ces premières réalisations s'intègrent dans un vaste programme destiné à permettre aux poissons dits migrateurs de remonter la Seine jusqu'au confluent avec la Marne. G. Blondeau, chargé de mission au CADEB, nous explique les enjeux de cette reconquête de la Seine.

Des barrages infranchissables

Les ouvrages de navigation gérés par Voies Navigables de France (VNF) ont une réalité économique et écologique importante. Ils sont indispensables au développement du transport fluvial, en cohérence avec les objectifs du Grenelle de l'environnement. En tant que gestionnaire d'un réseau de transport, mais aussi d'un milieu naturel, VNF participe au rétablissement de la continuité écologique en créant des passes à poissons. Les ouvrages de navigation (barrages et écluses), nécessaires au développement du transport fluvial, constituent en effet des obstacles infranchissables pour les poissons qui veulent remonter la rivière, comme le saumon de l'Atlantique, la truite de mer, l'anguille, l'alose et la lamproie, que la Seine accueillait jusqu'en 1850.

La réglementation piscicole

Rétablir la libre circulation piscicole est une obligation réglementaire. En cohérence avec la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000 et conforté par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, l'arrêté ministériel du 1er août 2002 impose les passes à poissons sur tous les barrages de la Seine en aval de sa confluence avec la Marne.

Objectif 2013

Le Plan Seine approuvé en 2007 prévoit en conséquence la réalisation d'une vingtaine de passes à poissons, dont sept sur les barrages de Seine Aval: Poses, Notre-Dame de la Garenne, Méricourt, Andrésy, Chatou, Bougival et Suresnes.

Les travaux cofinancés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sont en cours ou imminents sur trois ouvrages: Andrésy, et Chatou, dans les Yvelines, Notre-Dame de la Garenne, en Haute Normandie. L'objectif annoncé est d'atteindre la mise en conformité complète de l'itinéraire Seine-aval d'ici 2013.

VNF / LWA / SPRETEO / COYNE ET BELLIER

Sur cette vue du futur barrage de Chatou, on aperçoit à droite de l'ouvrage l'arrivée de la passe à poissons.

Le retour des migrateurs?

Pour se reproduire et se développer, les poissons migrateurs ont besoin de se déplacer librement d'un milieu à un autre. Tout au long de leur vie, les grands migrateurs circulent entre mer et eau douce pour effectuer les différentes phases de leur cycle biologique. Ainsi, le saumon, l'alose, la lamproie ou l'esturgeon remontent les cours d'eau pour se reproduire sur les zones de frayères. Les jeunes poissons regagnent ensuite la mer où ils resteront le temps d'acquérir leur maturité sexuelle.

Les passes à poissons sont un des moyens de rétablir fonctionnellement la continuité biologique sur un cours d'eau. En effet, le poisson peut remonter le courant en empruntant ces petits canaux latéraux, qui se présentent schématiquement sous la forme d'un escalier constitué d'une succession de petits bassins. Appelées aussi échelles à poissons, elles permettent aux poissons de s'affranchir des obstacles créés par l'Homme et mettant leur survie en danger: migrateurs effectuant leur montaison, poissons cherchant les têtes de bassin pour se reproduire (par exemple les truites) ou encore espèces sédentaires comme le brochet ou le gardon.

Grâce à ces dispositifs et à l'amélioration continue de l'eau de Seine, on attend le retour définitif des grands migrateurs dans une dizaine d'années.

Gérard Blondeau,
chargé de mission au CADEB
vice-président des riverains du quartier de la mairie à Sartrouville

Cartographie des passes à poissons du bassin de la Seine

Pour en savoir plus:
Site Internet de VNF: www.**vnf.fr**/

La plaquette d'informations sur le futur barrage de Chatou et des détails sur la passe à poissons sont disponibles sur le site Internet du CADEB en rubrique actualités.

Pascal, apiculteur à Carrières

Lors de la journée du développement durable de Maisons-Laffitte (voir lettre du CADEB N°20), Pascal Rouxel participait au stand du CADEB. Il était venu avec une ruche peuplée d'un essaim recueilli 3 semaines auparavant dans un arbre fruitier. Il a accepté de nous accueillir dans son rucher pour une interview et quelques photos.

En cette fin d'après-midi de juillet, Pascal nous attend au bout d'un chemin de terre, à Carrières-sur-Seine. Après avoir revêtu des vêtements de protection, nous pénétrons dans le rucher : une dizaine de ruches sur une bande de terrain entourée d'arbustes. Au fond de la parcelle, on aperçoit un lotissement pavillonnaire situé sur la commune de Chatou.

Q. Pascal, comment t'est venue cette passion pour les abeilles ?
R. Il y a toujours eu des abeilles chez mes parents à la campagne. Lorsque je suis venu travailler en Région parisienne, il me manquait un lien avec la nature.
Un jour dans le jardin du Luxembourg, une abeille s'est posée sur ma main, et je me suis rappelé qu'étant enfant, j'avais rêvé de prendre des cours à cet endroit. Nous avons trouvé le rucher école et je m'y suis inscrit, en 1993. Ensuite, j'ai eu une ruche, puis deux dans un rucher associatif.

Q. Que t'apporte ton rucher ?
R. Bonne question! De bons moments en chaque saison, du miel, et …. quelques piqûres.!
En fait, c'est tout d'abord une occasion de se vider la tête en sortant du travail, et un rapport à la nature que je n'avais plus comme lorsque je vivais à la ferme parentale.

Q. Comment devient-on apiculteur ?
R. On n'apprend pas en un jour, il faut prendre son temps. L'idéal est de prendre des cours pendant un an, puis d'avoir une ou deux ruches tout en continuant les cours pendant une seconde saison apicole. Ce ''plus'' étant surtout l'occasion d'associer l'échange de ''trucs et astuces'' à la convivialité.

Q. Que faut-il faire si l'on veut installer un rucher près de chez soi ?
R. Il faut tout d'abord respecter les distances par rapport aux voisins, en général 20 mètres. Il convient de veiller à éviter l'humidité récurrente d'un fond de vallée, tout comme les vents dominants.
Commencer avec deux ruches permet d'apprendre plus vite en les comparant.

Q. A quoi servent les abeilles en ville?
R. Comme à la campagne, elles pollinisent les plantes à fleurs afin de leur permettre de se reproduire. En butinant la fleur, l'abeille offre une prestation de fécondation en échange d'un butin composé de pollen et de nectar.

Q. Combien de temps vit une abeille ?
R. L'ouvrière naissant au printemps travaille jour et nuit. Ses métiers se succèdent pendant environ 35 à 40 jours. Au départ, elle occupe des métiers d'intérieur (nourrice, cirière,…) ensuite, elle devient gardienne et apprend à voler, puis devient butineuse.
A l'automne, naissent les abeilles d'hiver, beaucoup plus grasses pour affronter le froid. Les plus vaillantes butineront les premiers pollens d'amandier et de noisetier carrillons dès que janvier le permettra. Ces provisions amorceront la ponte de la reine pour une nouvelle saison apicole.

Q. Les abeilles en région parisienne sont-elles en bonne santé ?
R. Certes, il y a la pollution des gaz d'échappement et des activités industrielles, mais la diversité des ressources citadines permet aux abeilles de s'en sortir aussi bien qu'en zone bocagère.

Q. Que peut faire chacun d'entre nous pour protéger les abeilles ?
R. Eviter de traiter les plantes avec des produits phytosanitaires pendant la floraison, ne pas tuer les abeilles par peur, observer si on se sent agressé afin d'analyser la situation. Ne pas détruire un essaim.

Q. Que doit-on faire lorsqu'un essaim se pose dans notre jardin ?
R. L'essaim qui se fixe à une branche cherche un endroit plus clément pour y élire domicile. Tant qu'il n'a rien construit, il est suffisamment docile pour s'installer dans la ruche que vous lui présenterez, pour peu que cette ruche lui convienne.
Il existe sur Internet une liste d'apiculteurs capables de récupérer les essaims nus des Yvelines :
Critères de recherche : ''Cueilleurs d'essaims'', puis choisir la commune ou se situe l'essaim à recueillir.
Voir aussi le lien suivant : http://ccimp.club.fr/abeilles/recup.htm

Q. En conclusion ?
R. Nous faisons partie des êtres mis sur Terre pour se compléter: c'est à l'Homme de composer la meilleure harmonie s'il est vraiment supérieur aux autres.

Propos recueillis par Jean-Claude Parisot, secrétaire général du CADEB.
Photo: Robert Korkos

POINT DE VUE

Ecomobilité … et Copenhague

Écho de l'actualité ? du futur ? Alors que se prépare le sommet de Copenhague, Jean-Pierre Jonchère, chargé de mission énergie au sein du CADEB, nous trace des perspectives assez encourageantes pour les mois qui viennent. Espérons qu'il ait raison !

Laisser aux générations qui viennent - ou sont déjà là – une planète vivable provoque une saine émulation chez nos décideurs à tous les niveaux. Les premiers préparent les négociations de Copenhague tandis que d'autres, en France, mettent en musique les accords de Grenelle.

Saine émulation pour une ardente obligation

Ainsi le Président Obama déclarait récemment :

" Nos communautés serviront mieux l'ensemble de nos résidents si nous sommes capables de délaisser nos voitures pour marcher, faire du vélo et avoir accès aux autres alternatives de transport "

Le Livre Vert de la Commission des Communautés Européennes publié fin 2007 , au titre explicite *" Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine "* nous interpelle

" L'Occident ne doit jamais oublier qu'il lui appartient de changer profondément le modèle culturel et technologique qu'il offre au monde. La croissance légitime des émissions des pays émergents est plus forte que prévu. Dans un tel contexte, les efforts des pays " industrialisés " demeurent très insuffisants. …

Le projet de contribution climat-énergie est l'occasion de corriger ce qui peut l'être au niveau national, et d'engager un cercle vertueux. " avertit le rapport Rocard préparé, sur ce thème, à la demande du gouvernement français. C'est un probable écho au clair message du Premier Ministre Indien *Manmohan Singh,* rapporté l'an passé par le président du groupe d'experts internationaux sur le climat (GIEC) Rachendra Pachauri :

« Les pays en développement ne dépasseront jamais les niveaux d'émission des pays occidentaux par habitant… Ils vont devoir trouver un autre chemin de développement que celui des occidentaux. Inventer un autre schéma de société, adapté à la crise écologique et dans lequel on cherchera bien plus à économiser l'énergie… ".

Une opportunité pour agir

Deux éléments se conjuguent en cet été 2009 pour agir en dépit des craintes que suscitent les périodes de crises

La fameuse " taxe carbone " est un prélèvement, mais c'est aussi une ressource dont l'objectif principal devrait être de favoriser le " cercle vertueux " évoqué par le rapport sur la " contribution Climat-Energie ". Le financement des infrastructures de transports alternatifs (à la voiture) est une affectation évidente, car c'est un investissement producteur d'avenir pour les générations qui viennent.

D'autant que les projets de cette nature ne manquent pas. Tout d'abord ceux que prévoit le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, qui définit u*ne nouvelle approche stratégique des transports en accordant une primauté aux transports collectifs et aux modes alternatifs à la route, afin de promouvoir une mobilité raisonnée des personnes et un transport durable des biens…* ". . Ensuite, le projet de Grand Paris –dévoilé récemment - s'inscrit sur cette ligne avec la rocade ferrée de 130 km qui sera bien utile pour les radiales qui desservent l'Ouest de la Région Ile de France.

Par chance, une nouvelle orientation qui résulte des travaux du Conseil National des Transports (CNT) " Une voirie pour tous " a été matérialisée par la loi du 31 Juillet 2008. Elle va favoriser le développement d' un réseau important pour les circulations douces et donc une source d'économie pour ceux qui veulent, et peuvent, se déplacer autrement qu'en voiture ;

La zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h) devrait devenir le "paradis des piétons "

La zone 30 avec systématisation des contresens cyclables offrira un réseau plus sûr aux cyclistes.

Les collectivités locales sont invitées à traduire ces nouvelles dispositions dans leurs Plans Locaux de Déplacements (PLD), et en premier lieu notre communauté de communes, la CCBS, dont le projet est prêt d'être bouclé.

Un effort urgent est nécessaire

Notre mobilité en zone urbaine doit se déplacer, au plus vite, vers les transports en commun et les circulations douces. L'espace urbain se dégagera, la pollution se réduira de même que la forte part du budget des ménages consacré à la voiture (investissement, entretien, parking et carburants atteignent 447 Euros par mois) . C'est l'évaluation de la Fédération Française des Usagers de le Bicyclette (Fubicy) dans " Velocité " d'Octobre 2008 qui consacre un long article à la ville de Copenhague ; il nous apprend que la part modale du vélo atteint le quart des déplacements. On a du chemin à faire !

Au delà de l'obligation climatique qui sera rappelée à Copenhague, il est urgent de se prémunir de la dérive, à grande échelle, vers les agrocarburants. Qui comprendrait que les terres arables des pays du Sud soit accaparées pour satisfaire une demande excessive de carburants dans des zones urbaines pourvues de modes de transports alternatifs.

Citoyens, associations et décideurs doivent s'unir pour réussir.

Jean-Pierre Jonchère,
Chargé de mission
« Énergie » au CADEB
Membre de Réseau Vélo 78
et de l'Association des voies vertes
et véloroutes (AF3V)

Favoriser la nature en ville

Guide de gestion différenciée à l'usage des collectivités

La Commission européenne vient de publier le 13 juillet 2009 une synthèse des rapports nationaux évaluant l'état de conservation des 701 habitats naturels et des 2240 espèces sauvages d'intérêt communautaire. Les résultats sont alarmants : 65% des habitats et 52% des espèces sont en état de conservation défavorable en Europe. Les habitats associés à l'agriculture sont les plus nombreux en mauvais état et 31% des espèces sont dans un état inconnu.

La biodiversité en danger

Dans son communiqué de presse du mardi 21 juillet 2009 France Nature Environnement réagit ainsi: pour Maxime Paquin, chargé de mission du pôle Biodiversité de FNE: « *ces résultats qui sont des indicateurs de la biodiversité (1) en Europe, viennent confirmer que l'objectif de 2010 de stopper l'érosion de la biodiversité ne sera pas atteint* ». Christophe Aubel, pilote du pôle Biodiversité de FNE, ajoute, « C*eci n'est pas une surprise et ne diminue en rien l'importance de cette échéance, au contraire. 2010 doit marquer le sursaut pour une prise en compte globale et efficace de la biodiversité* ».

Dans cette perspective de « compte à rebours 2010 » Natureparif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité récemment créée en 2008 par le Conseil régional d'Ile de France, a organisé une journée de mobilisation pour la biodiversité le 30 juin 2009 à Paris.

A cette occasion elle a publié, en collaboration avec l'association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, dans sa collection « Guides pratiques nature & biodiversité » un « Guide de gestion différenciée à l'usage des collectivités ».

Pourquoi la gestion différenciée ?

Le guide le précise ainsi : « Le but de la gestion différenciée est de faire de la commune un milieu favorable à la biodiversité et d'orienter les pratiques vers un respect et une préservation des milieux naturels. Toutefois, elle intègre également les préoccupations d'entretien et de paysage urbain afin d'ajuster au mieux les techniques utilisées aux contraintes imposées par la sécurité, l'usage et le point de vue esthétique des riverains. Ainsi, elle tente de détacher la gestion d'une commune de la notion de «faire propre» pour mieux l'orienter vers un souci de prise en compte de l'environnement et des êtres vivants qui en font partie….Elle promulgue également des solutions alternatives aux techniques utilisées actuellement, qui sont, pour certaines, polluantes et dangereuses pour la santé ».

Ce guide s'adresse bien sûr d'abord aux communes. Il contient une suite de fiches pratiques selon 3 niveaux :

- les problématiques (désherbage, gestion des milieux herbacés, fleurissement, voirie et bâti, gestion du cours d'eau, l'arbre en ville, espèces indésirables)
- les réponses différenciées (exemple pour le fleurissement : fleurissement alternatif, économie d'eau, espèces indésirables)
- les outils (exemple pour les espèces indésirables : liste des espèces invasives (2) à proscrire à la plantation, techniques de lutte contre les espèces indésirables).

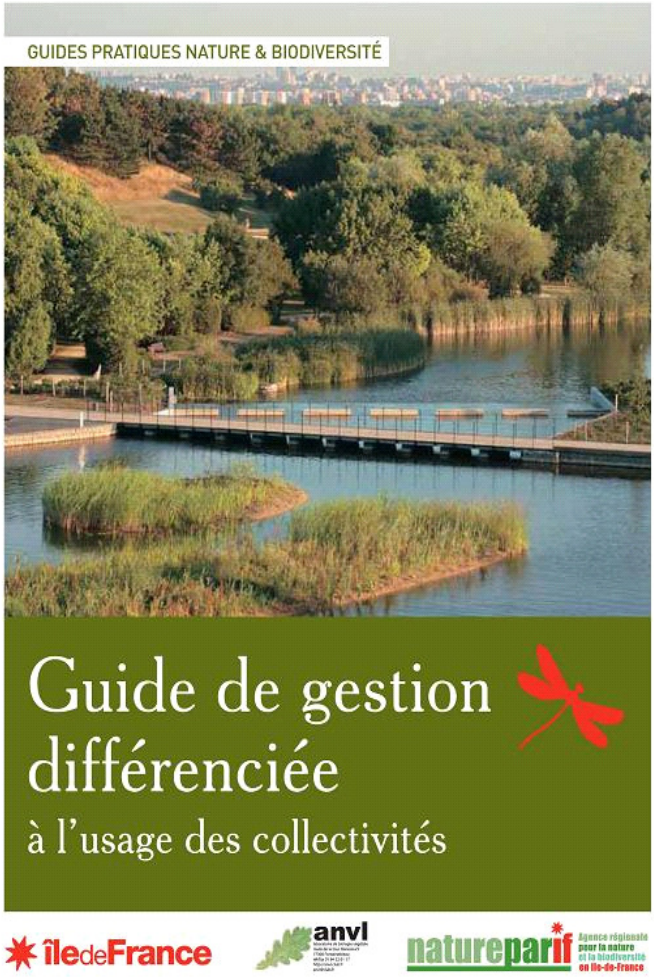

Un guide gratuit utile à tous les habitants

Ce guide est aussi un livret de référence pour tous les habitants des villes. Il permet de comprendre et d'apprécier la gestion de leur commune mais aussi d'appliquer les multiples recommandations et autres idées proposées dans son propre jardin.

Ce guide est consultable sur le site de Natureparif : http://www.natureparif.fr/ (Les Guides en téléchargement) et téléchargeable gratuitement sur le site Internet du CADEB en rubrique documents .

Dans de prochains numéros de la Lettre du CADEB, nous nous proposons d'interroger différentes communes sur leurs pratiques, leurs projets, leurs initiatives, quant à la gestion de la nature en ville.

Jean-Pierre Genestier
Président de Seine Vivante

1.Biodiversité: La diversité biologique ou biodiversité, représente l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre (plantes, animaux, micro-organismes, etc.), les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels ils vivent.

2.. Espèces invasives: L'introduction, volontaire ou non, de nouvelles espèces dans un milieu peut entraîner des conséquences importantes. Cette nouvelle espèce peut s'adapter, au détriment des espèces indigènes (ou autochtones) et devenir une espèce invasive.
Cette introduction peut amener un risque écologique important.

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy
Vice Président : Alex Ballot
Vice Président Jacques Firmin
Secrétaire Général: Jean-Claude Parisot
Secrétaire : Gérard Moulin
Trésorier: Patrick Bayeux
Membre Jean-Pierre Genestier

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.
Site Internet: :www.aeb-parcimperial.fr

Carrières Autrement
Alex Ballot Tél : 01 39 14 52 94

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Patrick Bayeux bayeuxprues@wanadoo.fr Tél : 01 39 57 82 63

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Forme 21 (sensibilisation et communication sur le développement durable)
Jean-Yves Rebeyrotte forme21@club-internet.fr Tél:01 53 73 74 18
01 30 53 37 66

La Boucle Verte
Francis Bonnemason contact@laboucleverte.org Tél : 01 39 68 28 35
Site Internet : www.laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@neuf.fr Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25
Site Internet: www.naturville.com/

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)
Cathy Tizzoni recycl.action@gmail.com.
Site Internet: http://recycl-action.over-blog.com/ Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 15 32 21
Site Internet:: www.arqm.asso.fr/

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de citoyens qui veulent agir pour le développement des équilibres naturels de la vallée de la Seine 14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr